

# Livret d'accueil du stagiaire



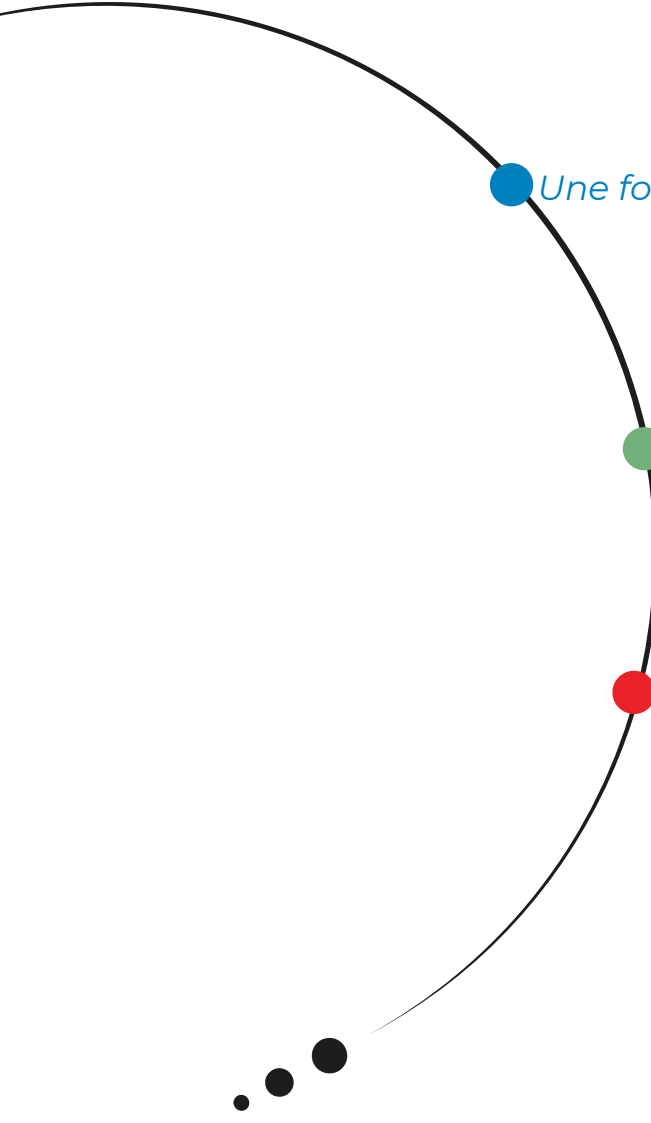
LE CREAI  
HAUTS-DE-  
FRANCE VOUS  
ACCUEILLE EN  
FORMATION



# BIENVENUE EN FORMATION

“Vous allez entrer en formation organisée par le CREAL Hauts-de-France. L'équipe de formation est ravie de vous accueillir. Vous trouverez ci-après les informations nécessaires qui vous permettront de profiter au mieux de ce temps de formation”

## SOMMAIRE



● Une formation organisée par le CREAL	
Qui sommes-nous ?	3
Que faisons-nous ?	3
● Notre équipe	
Ses formatrices/formateurs	4
Son assistante dédiée	6
● La formation	
Notre démarche qualité	7
Les accessibilités	7
Vous former	8
Nos lieux de formation	11
Le respect de vos droits	13

# UNE FORMATION ORGANISÉE PAR LE CREAI

## Qui sommes-nous ?

Le 22 janvier 1964, un arrêté du ministère de la santé instituait un centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI), dans chaque région de France métropolitaine et les DOM-TOM

Le CREAI Hauts-de-France est une structure associative engagée et au service des personnes en situation de vulnérabilité (enfants et adolescents accompagnés par la protection de l'enfance, personnes en situation de handicap, personnes en difficultés sociales, personnes âgées) pour les accompagner dans leur parcours de vie social, médico-social et sanitaire, et au service des acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire. Le rôle du CREAI est de contribuer à l'amélioration de l'offre pour les personnes en situation de vulnérabilité, notamment à travers l'accompagnement des professionnels du secteur.

Les CREAI sont présents dans chaque région et sont fédérés en réseau au sein de la Fédération ANCREAI

Notre organigramme est consultable sur notre site [www.creaihdf.fr](http://www.creaihdf.fr)

## Que faisons-nous ?

**Le CREAI Hauts-de-France, acteur clé des politiques publiques et ressource pour le secteur social et médico-social.**

Le CREAI Hauts-de-France s'engage en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, en favorisant la continuité des parcours de vie et le décloisonnement des secteurs. Acteur majeur des politiques publiques, il participe activement à leur élaboration et à leur mise en œuvre pour garantir des réponses adaptées aux besoins des personnes.

Le CREAI joue un rôle de ressource et d'interface entre les acteurs locaux et régionaux, afin d'assurer la cohérence entre les besoins des territoires et les réponses apportées.

# NOTRE ÉQUIPE

## Ses formatrices et formateurs

Nos formatrices et nos formateurs sont des expertes et des experts reconnus dans leurs domaines, alliant expériences professionnelles et pédagogiques ; en assurant une transmission de savoirs actualisés, pratique et adaptée aux besoins des participants ; en vous accompagnant dans la construction de votre parcours de formation; en mettant en œuvre leurs savoirs pour élaborer un contenu correspondant à vos attentes et vos besoins.



Noémie  
ABASQ

*Conseillère  
Technique*

Educatrice spécialisée de formation, elle a occupé des fonctions d'encadrement en centre maternel-centre parental tout en pilotant des projets transverses. Titulaire d'un Master 2 en Management des organisations sociales et culturelles en ESS, elle a également dirigé une association. Combinant les expériences de l'accompagnement et du management, elle dispose d'une connaissance fine des politiques publiques, des dispositifs du secteur social, de la protection de l'enfant. Son expérience lui a permis de développer des capacités d'analyse multiniveaux permettant d'appréhender les contextes politiques, stratégiques et de soutenir la visée des bonnes pratiques professionnelles.

Au CREAL, elle est amenée à conduire des actions de formation en région (principalement en protection de l'enfance), accompagne des démarches participatives (ex : écriture de projet d'établissement), anime des groupes d'analyse de la pratique professionnelle et de codéveloppement et participe à l'observation des besoins en territoire.



Flavie  
BACHIMONT

*Conseillère  
Technique*

Psychologue clinicienne, elle est formée en Psychologie Mention Développement, Education et Handicaps : Individus et Société spécialité Handicaps, Trouble du Développement et des Apprentissages. Elle a participé au développement de pratiques liées à l'autodétermination dans les secteurs de l'habitat et du travail auprès d'adultes présentant un trouble du neurodéveloppement. Elle s'est investie dans la promotion de la bientraitance et dans la prévention des maltraitances, elle anime des formations sur ce sujet et s'est impliquée dans un comité éthique. Elle a accompagné des professionnels dans la transformation de l'offre vers un fonctionnement en dispositifs et elle a également contribué au développement de réponses innovantes dans le secteur du soutien à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers à travers ses activités de responsable de services. Elle travaille au sein du pôle de la participation du CREAL et soutient la dynamique de réseau d'intervenants-pairs en situation de handicap.



**Clément  
BAILLEUL**

*Coordinateur  
régional du pôle  
participation*

Titulaire d'un Master 2 en sociologie, spécialité Politiques de santé, il a conduit des projets de démocratie sanitaire dans le secteur public, d'abord auprès de collectivités locales puis à l'Agence régionale de santé. Il a également travaillé dans une association nationale engagée dans la défense des droits et la participation des usagers dans les politiques de santé. Spécialiste des questions de participation et de pouvoir d'agir, il œuvre à la reconnaissance des savoirs expérientiels et au développement de l'intervention par les pairs pour renforcer l'implication des personnes vulnérables dans les décisions qui les concernent. Il a mené des projets participatifs auprès de personnes en situation de handicap, de personnes âgées dépendantes, d'habitants de quartiers prioritaires, de personnes sous mesure de protection.



**Samira  
BELBACHIR**

*Conseillère  
Technique*

Titulaire d'un master Recherche en Sociologie et d'un master en "Stratégie de Développement Social", elle a été coordinatrice dans différentes associations qui promouvaient le pouvoir d'agir des personnes et dans le champ de la prévention santé. Pour le CREA, elle intervient dans la formation-action "Prévenir les situations critiques et complexes d'enfants et d'adolescents". Elle propose également une formation sur l'accompagnement des enfants à double vulnérabilités au croisement des champs du handicap et de la protection de l'enfance. Entre outre, elle anime et contribue à des réseaux professionnels sur des thématiques transversales au handicap comme les troubles psychiques, l'accueil temporaire et l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Enfin, elle est facilitatrice dans l'accompagnement des établissements du secteur (animation de groupes thématiques, conduites des entretiens auprès des personnes concernées et des professionnels, etc.).



**Hélène  
BONTE**

*Conseillère  
Technique*

Educatrice spécialisée de formation, elle a occupé ses fonctions au sein de DITEP, foyers de vie, centre maternel ou encore équipe relais handicaps rares avant l'obtention d'un CAFERUIS. Elle intervient selon différentes modalités telles que l'animation de réseaux, de groupes de travail, l'organisation d'événements, ou encore la formation. Les sujets sur lesquels elle travaille désormais sont variés : l'éthique, le co-développement ou encore l'accompagnement des situations complexes. Elle est coordinatrice du centre de ressource Intim'agir HDF pour lequel elle met en place et organise les activités et s'est spécialisée sur les thématiques de la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap ainsi que la lutte contre les violences de ce même public. C'est donc naturellement qu'elle accompagne les professionnels et personnes concernées qui souhaitent se former sur ces sujets.



**Aurélie  
CASSARIN-  
GRAND**

*Directrice des  
activités*

Titulaire d'un master recherche en sociologie, mention développement social, et d'un master professionnel en politiques de santé, elle a construit son parcours à la croisée de l'action sociale, de la recherche appliquée et de l'innovation organisationnelle. Elle a occupé des fonctions de coordination, de direction et de pilotage stratégique dans différentes structures associatives.

En tant que directrice des activités, elle encadre une équipe pluridisciplinaire et veille à la qualité et à la pertinence des études, formations et accompagnements menés par le CREA. Elle intervient principalement sur les thématiques de l'éthique, de la participation des personnes accompagnées, de la santé publique et de la transformation des pratiques professionnelles.

Elle inscrit son action dans une dynamique de transformation de l'offre médico-sociale fondée sur les valeurs d'inclusion et de coopération. Convaincue que l'évolution des pratiques passe par la complémentarité des savoirs - d'usage, d'expérience et techniques - elle mobilise des approches transversales, réflexives et ancrées dans les réalités de terrain.



Camille  
DETRIVIERE

*Référente-pair  
régionale*

Camille Detrivière occupe la fonction de référente-pair au sein du Pôle Participation du CREAI. Titulaire d'un diplôme universitaire « Autisme et apprentissage » ainsi que d'un master PIH A2 (Pratiques inclusives Handicap Accessibilité Accompagnement), elle dispose d'une formation spécialisée dans les politiques inclusives. À l'articulation de son expérience professionnelle et de son parcours de vie en tant que personne concernée par le handicap, Camille Detrivière mobilise des savoirs théoriques et expérientiels, elle a développé une expertise approfondie sur le sujet de l'habitat inclusif, le droit des usagers du médico-social, l'accessibilité universelle, la participation sociale et l'intervention par les pairs. Depuis 2023, elle siège au sein du comité des usagers-experts de la MDPH du Nord, participant activement à l'amélioration des politiques publiques en matière d'accessibilité et de participation.



Frédéric  
GHYSELEN

*Directeur  
Général*

Directeur général du CREAI Hauts-De-France, il dispose d'un haut niveau d'expertise et de connaissances des politiques publiques de vulnérabilité, des organisations publiques et privées et des pratiques du travail social. Son parcours professionnel s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance, son domaine de spécialité. D'abord éducateur spécialisé, il a confirmé par voie de concours des fonctions d'encadrement et de direction dans plusieurs administrations. Il est également titulaire d'un master 2 en sciences de gestion - IAE de Lille et enseigne pour les dirigeants les disciplines du management de l'innovation, de la stratégie et de conduites de changements. Il conçoit et dispense des formations ou intervient comme conférencier. Il développe des initiatives de recherche et d'étude avec des partenaires, praticiens et universitaires, européen, canadien. Il est convaincu que le progrès des politiques publiques de vulnérabilité se trouve dans la rencontre et en proximité ; dans le réel des quotidiens de vie et des terrains professionnels. Il s'attache à créer un climat de confiance et d'exigence permettant à tous de s'engager dans des formations transformatrices.



Steffi  
LHOMME

*Conseillère  
Technique*

Titulaire d'un doctorat en droit privé, elle est juriste de formation. Elle a dirigé une association portant des habitats inclusifs pour des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, elle a pu dispenser des sensibilisations/formations à destination des professionnels, aidants-proches et aux personnes elles-mêmes sur les droits des personnes en situation de vulnérabilité, dans de nombreux domaines : la protection juridique des majeurs, le travail, la santé, l'habitat ... Au CREAI, elle a coconstruit et anime le groupe de réflexion éthique de l'Aisne, la Somme et l'Oise dans le domaine de la protection juridique des majeurs. Chercheuse de formation, elle a fait de ces domaines, des spécialités. Sa connaissance des cadres légaux, réglementaires et éthiques est rassemblée pour conduire des actions de formation dans divers domaines : éthique, protection juridique des majeurs. Elle est aussi membre du Carrefour Régional des Délégués aux Prestations familiales (CRDPF).

## Son assistante dédiée



Coralie SAVARY

Assistante de projets, elle est à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation, de l'inscription à la gestion logistique. A travers ses missions, le CREAI Hauts-de-France vous assure un suivi personnalisé et réactif pour répondre à toutes vos demandes et faciliter votre expérience.

03.20.17.03.03 - [formation@creaihdf.org](mailto:formation@creaihdf.org)

## Notre démarche qualité

Cette consultation est rendue possible par plusieurs questionnaires, une adresse électronique [qualiteformation@creaihdf.org](mailto:qualiteformation@creaihdf.org) et la création d'un comité de pilotage Qualité du CREAL chargé de traiter vos commentaires ou réclamations.

En fonction de la nature de la réclamation, le directeur du CREAL Hauts-de-France, membre du Copil Qualité, évaluera la possibilité de mettre en œuvre une action corrective immédiate, et vous en serez informé. Vous recevrez par courrier (postal ou électronique) un accusé réception de la prise en compte de votre réclamation et vous serez informé dans les 30 jours suivants de la réponse apportée.

Cette démarche de consultation fait de vous des parties prenantes de notre amélioration, et nous vous en remercions.

## Les accessibilités

Nous sommes soucieux de l'accompagnement de chacun des stagiaires et nous sommes capables d'adapter nos formations. L'équipe du CREAL Hauts-de-France vous accompagne tout au long de votre parcours de formation.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter nos assistantes.

## Faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap

Toute notre équipe, en cas de besoins particuliers liés à une situation de handicap, est en capacité de répondre. Vous êtes invité à le préciser au moment de votre inscription. Les conditions de participation et les aménagements nécessaires pourront être réalisés en concertation.

Le référent handicap est Frédéric GHYSELEN ; il est joignable par mail à [formation@creaihdf.org](mailto:formation@creaihdf.org) ou par le biais de l'assistante.

## Vous préparer à l'entrée en formation

Avant votre entrée en formation, vous avez été destinataire d'une « mallette » comprenant un ensemble de documents :

- **Votre convocation à la formation**

Elle est nominative, indique la thématique et le lieu de formation.

- **La fiche descriptive de formation**

Il s'agit du programme de formation, son déroulé, ses objectifs, ses moyens matériels et modalités pédagogiques.

- **Le règlement intérieur de formation**

Ce document réglementaire rassemble, sous forme d'articles, les responsabilités et engagements réciproques. Il contient les éléments de cadrage de la vie collective et de protection des personnes.

A ce titre, le formateur fera un rappel des consignes. Ce document, ainsi que les protocoles sanitaires et en cas d'attaque terroriste, sont aussi consultables à l'affichage dans chaque salle de réunion et sur notre site internet : [www.creaihdf.fr](http://www.creaihdf.fr) que vous trouverez dans l'onglet Formation.

- **Le présent livret d'accueil du participant**

Actuellement entre vos mains, il contient les informations nécessaires au confort de la formation.

- Et enfin, **le questionnaire des attentes**

La qualité et l'efficacité de nos formations commence par recueillir vos attentes avant le démarrage de la formation. Ce questionnaire permet au formateur d'apprécier vos attentes, d'adapter au mieux les contenus de formation et les modalités pédagogiques. Une fois renseigné, il est à envoyer par mail à : [formation@creaihdf.org](mailto:formation@creaihdf.org).

## Votre formation le jour J

A votre arrivée, vous serez accueilli par le formateur et un café d'accueil vous sera proposé.

## Ouverture de la session de formation

- Après un mot d'accueil, le formateur se présente et fait circuler la feuille d'émargement, matin et après-midi. Celle-ci atteste de votre présence. **Si vous êtes empêché, vous êtes tenu d'informer votre employeur et le secrétariat du CREAL Hauts-de-France.** Vous pouvez nous contacter au 03 20 17 03 03 ou par mail à [formation@creaihdf.org](mailto:formation@creaihdf.org). Sachez qu'un état des présences et absences sera communiqué à votre employeur.
- Le formateur rappelle le programme détaillé de la formation et ses objectifs, indique l'organisation des lieux et les règles de sécurité à respecter.
- Un tour de table permettra à chacun de se présenter
- Le formateur fait un retour sur le questionnaire d'attentes renseigné en amont de la formation par les participants ou les recueille en direct.

## Déroulement de la formation

- Au démarrage, **un questionnaire de positionnement** vous sera remis. Il permet au formateur d'évaluer votre niveau de connaissances et d'ajuster les informations à communiquer sur certains points ou principes clé.
- Au cours de la session, à **mi-parcours**, il est prévu un temps d'évaluation des acquis de la formation. Le formateur aura recours à différents supports d'évaluation ; citons à titre d'exemple les feed-back, quizz, questionnaires....

## En fin de formation

- Un **questionnaire à chaud** permettra de recueillir votre avis et de prendre en compte vos remarques dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité des actions du CREAL Hauts-de-France.

Celui-ci nous permet d'évaluer votre satisfaction, les acquis de formation, de souligner les points forts et d'identifier des pistes d'amélioration éventuelles.

## Votre formation : les résultats de performance

La qualité de la formation exprimée par les différents questionnaires est adressée à votre employeur sous forme de synthèse.

Les résultats de performance, qualitatifs et quantitatifs, sont consultables en ligne sur notre site [www.creaihdf.fr](http://www.creaihdf.fr)

# LA FORMATION

## Nos lieux de formation

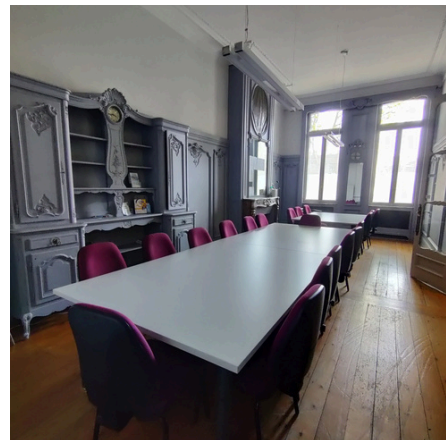
Nos deux salles de formation vous permettent le libre accès au WIFI. Elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et l'une d'entre elles dispose d'une boucle magnétique.

### Salle Prof. Michel Fontan :

- Capacité : 36 personnes (disposition réunion) / : 80 personnes (disposition théâtre)
- Matériel : vidéoprojecteur + écran mural, moniteur 98", micros / tableau blanc et tableau papier / fontaine à eau, cafetière et bouilloire à disposition

### Salle Dr Michel Reyns :

- Capacité : 20 personnes (disposition réunion uniquement)
- Matériel : vidéoprojecteur sur demande + écran mural / tableau blanc et tableau papier / cafetière et bouilloire à disposition



## Accès et environnement

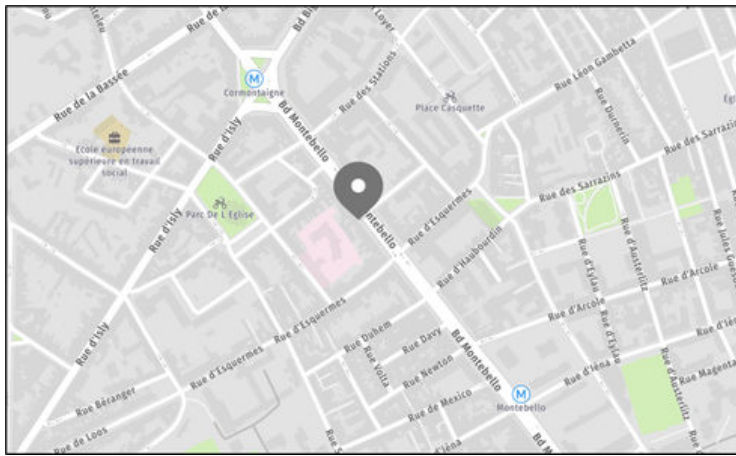
Le CREAI se situe au **54 Boulevard Montebello à Lille.**

**En métro :** Ligne 2, arrêt Montebello. Si vous venez de la Gare Lille Flandre ou de la Gare Lille Europe, prenez la ligne rouge, direction St Philibert et descendez à l'arrêt Montebello. Prendre le trottoir de gauche (en face d'Esso) et remonter jusqu'au N°54 Bd Montebello).

**Parking :** Le CREAI n'a pas de parking. Vous trouverez à vous garer sur le Boulevard Montebello ou dans les rues avoisinantes (stationnement payant depuis le 1er juin 2023).

**Restauration :** Boulangeries/sandwicheries - restaurants/brasseries/vegan/pizzeria à proximité.

# LA FORMATION



## Votre formation sur un site extérieur au CREAI

Toutes les informations concernant votre lieu de formation se trouvent sur votre convocation envoyée par mail. Vous y trouverez également les possibilités de stationnement ainsi que les accès en transports en commun. Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) applicable sera celui du site accueillant la formation. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du site qui vous accueille en formation. Le CREAI s'assure que les formations en extérieur respectent le règlement légal et répondent à l'accessibilité matérielle.

## Votre formation en distanciel

Si le contexte ou les modalités le nécessitent la formation pourra être proposée en distanciel. Elle sera alors assurée dans le respect des mêmes objectifs pédagogiques que la formation en présentiel.

Dans ce cadre, il est recommandé que chaque participant dispose d'une connexion internet stable ainsi que d'un micro et d'une caméra activés pour favoriser les échanges. Les temps de pause seront adaptés au format à distance. Un lien de connexion ainsi que les supports pédagogiques seront transmis en amont de la session.

## Le respect de vos droits - Droit à l'image

Les sessions de formation en intra ou en inter établissements ou services ne font a priori pas l'objet de captation photographique ou filmographique. Mais en cas de besoin, avant toute captation d'image, le CREAL Hauts-de-France vous demandera au préalable votre autorisation avant d'enregistrer et de diffuser toute photo ou vidéo par le biais d'un formulaire. Seules les personnes ayant donné leur consentement figureront sur les supports audiovisuels ou papiers utilisés par le CREAL Hauts-de-France.

## Le droit au respect de votre vie privée et à la confidentialité de vos données

Les informations collectées par le CREAL Hauts-de-France à l'occasion des inscriptions et au cours des formations font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion et le suivi des formations. Ces informations sont à destination des personnels du CREAL (service administratif, direction, intervenant), des formateurs vacataires intervenant sur la formation le cas échéant, d'organismes intéressés, par exemple l'opérateur de compétences (ou tout autre financeur de la formation).

Dans le cadre d'une participation à une formation, les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à partir de la fin de la session de formation, sauf pour les formations financées par des fonds européens (10 ans). A l'issue de cette période, les données sont détruites.

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données, vous disposez de droits, tel que le droit d'accès à vos données personnelles.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données (DPO) du CREAL Hauts-de-France en écrivant à [rgpd@creaihdf.org](mailto:rgpd@creaihdf.org) ou à l'adresse postale suivante : CREAL Hauts-de-France, à l'attention de Mme la Déléguée à la protection des données, 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex.



**54, boulevard  
Montebello  
BP 92009  
59 011 LILLE CEDEX**

**@formation@creaihdf.org**

**☎ 03.20.17.03.03**

**🌐 [www.creaihdf.org](http://www.creaihdf.org)**